



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2017

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

### **LE CADRE GENERAL**

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la commune. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la commune. D'un côté la section de fonctionnement pour la gestion des affaires courantes incluant notamment les frais de personnel, de l'autre la section d'investissement qui recense notamment les travaux importants, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

## BUDGET PRINCIPAL

### ➤ Section de fonctionnement

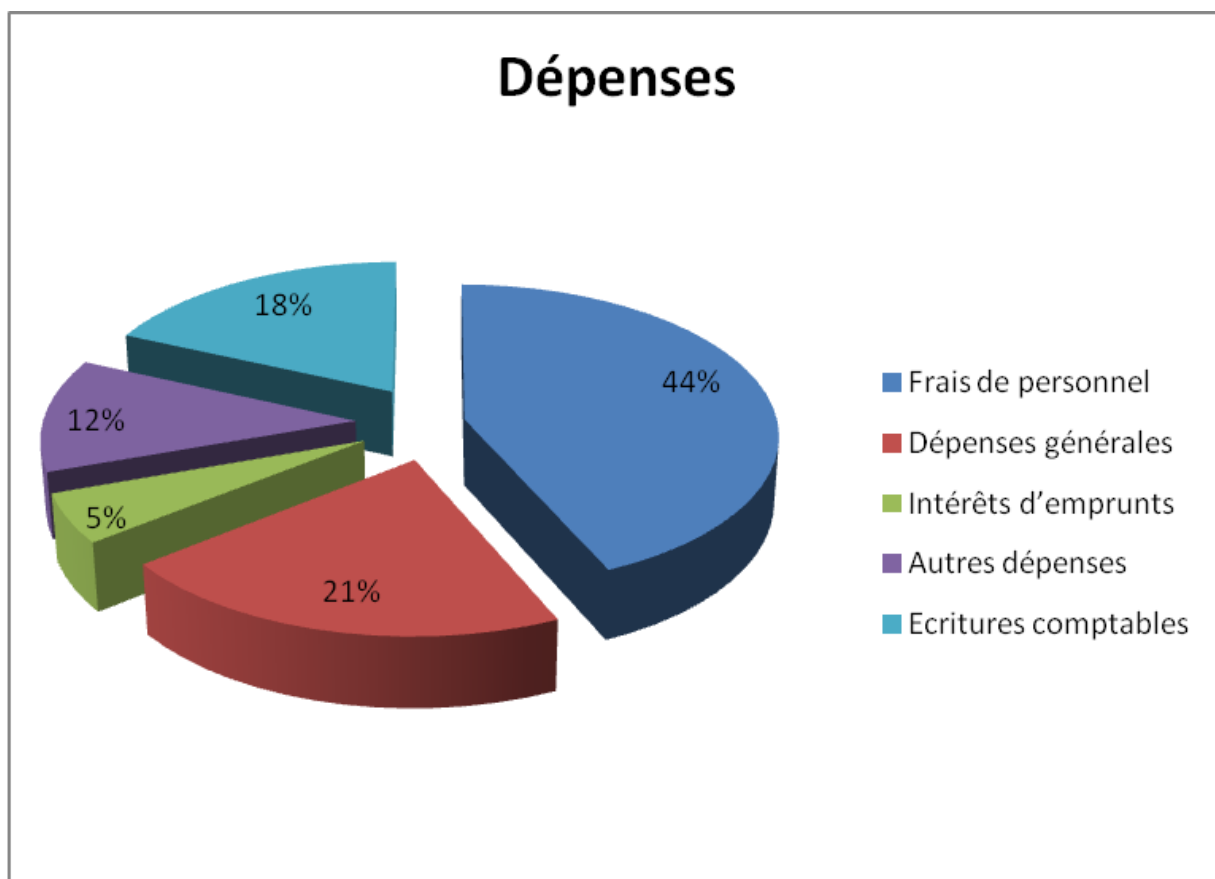
L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 252 122,97€

Principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais de personnel	501 770,00€	Remboursements sur rémunérations	58 500,00€
Dépenses générales	243 777,00€	Impôts et Taxes	749 958,00€
Intérêts d'emprunts	61 000,00€	Dotations et subventions	247 103,00€
Autres dépenses	140 075,06€	Autres recettes	102 711,00€
Ecritures comptables	211 649,94€	Ecritures comptables	0,00€
<b>TOTAL</b>	<b>1 158 272,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 158 272,00€</b>

*Les dépenses de fonctionnement* ont augmenté d'environ 2,42% passant de 1 130 843,00€ à 1 158 272,00€.

Cette augmentation s'explique par le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement au CCAS pour permettre la préparation de l'ouverture de la maison de vie. En outre la fusion avec la communauté de communes Moutierrois Talmondais implique la prise en charge du service « fauchage, débroussaillage, balayage », cette dépense est cependant compensée dans l'attribution de compensation encaissée en recette de fonctionnement.

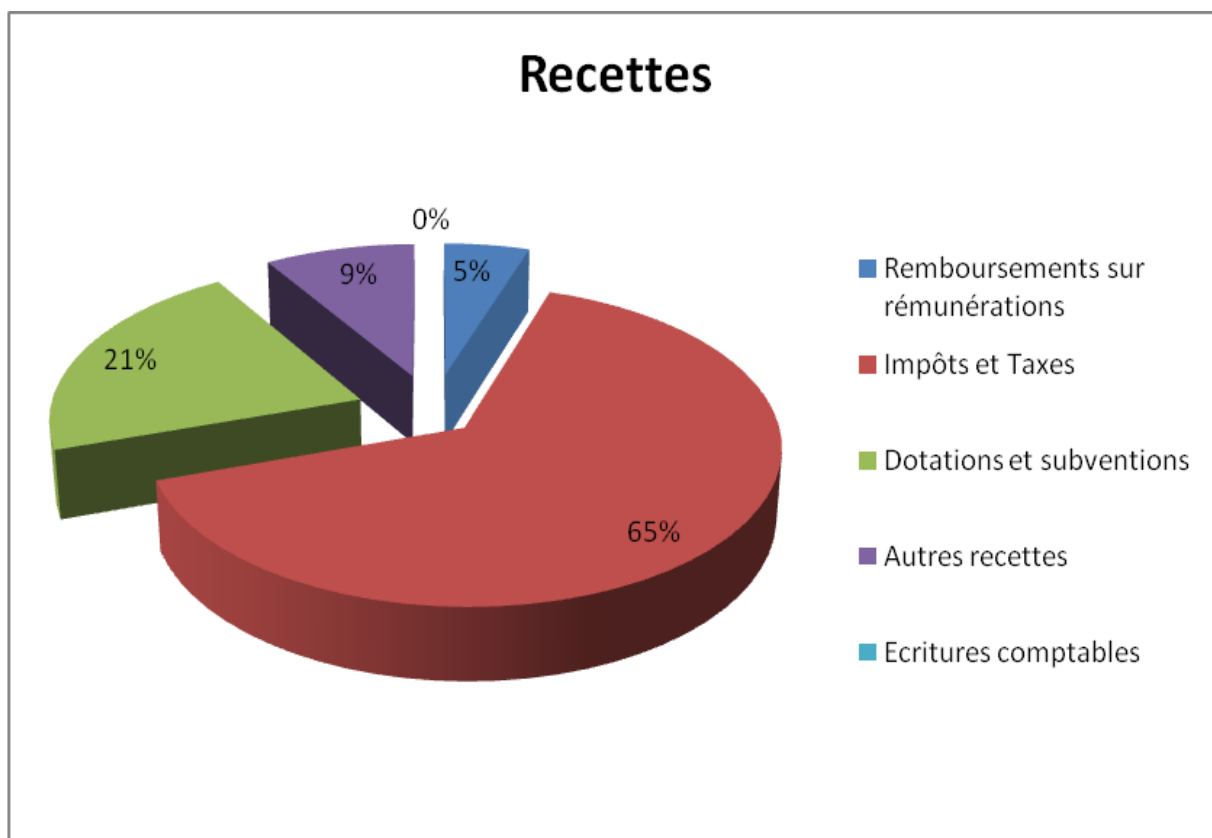


**Les recettes de fonctionnement** ont augmentée de 2,43% passant de 1 130 843,00€ à 1 158 272,00€.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat une recette exceptionnelle de taxe additionnelle sur les droits de mutation permet aux recettes de fonctionnement de progresser. Le conseil a, en outre, décidé une revalorisation des taux des impôts locaux de 1% appliquée sur des bases revalorisées.

Ainsi pour 2017 les taux des impôts locaux sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 23,97%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,28 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29,64 %



➤ **Section d'investissement**

Le budget d'investissement regroupe

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur structures déjà existantes soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et la globalité des investissements des années précédentes (FCTVA N-2) ; et celles perçues en lien avec un projet d'investissement sous forme de subventions.

L'année 2016 a généré un déficit d'investissement de 162 593,91€

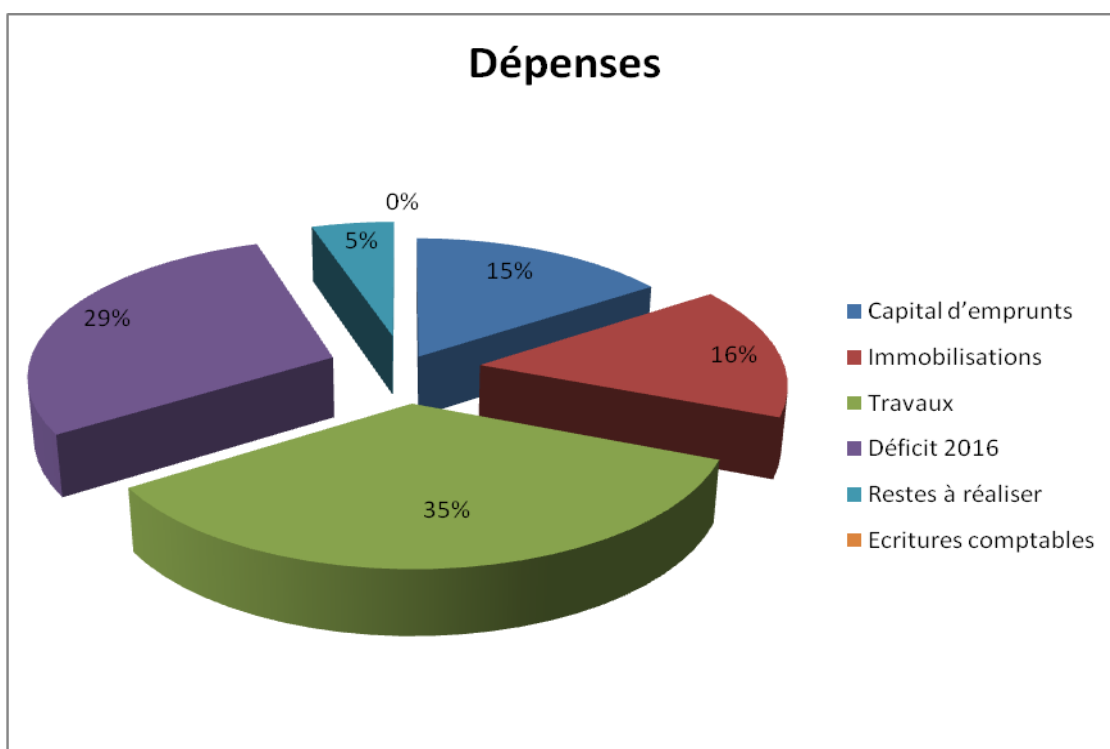
Principales dépenses et recettes de la section :

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Capital d'emprunts	87 000,00€	Excédent de fonctionnement 2016	252 122,97€
Immobilisations	87 311,67€	Subventions	32 021,00€
Travaux	195 445,00€	Dotations et fonds de réserve	50 690,00€
Déficit 2016	162 593,91€	Restes à réaliser	13 916,67€
Restes à réaliser	28 050,00€	Ecritures comptables	211 649,94€
Ecritures comptables	0,00€		
<b>TOTAL</b>	<b>560 400,58€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>560 400,58€</b>

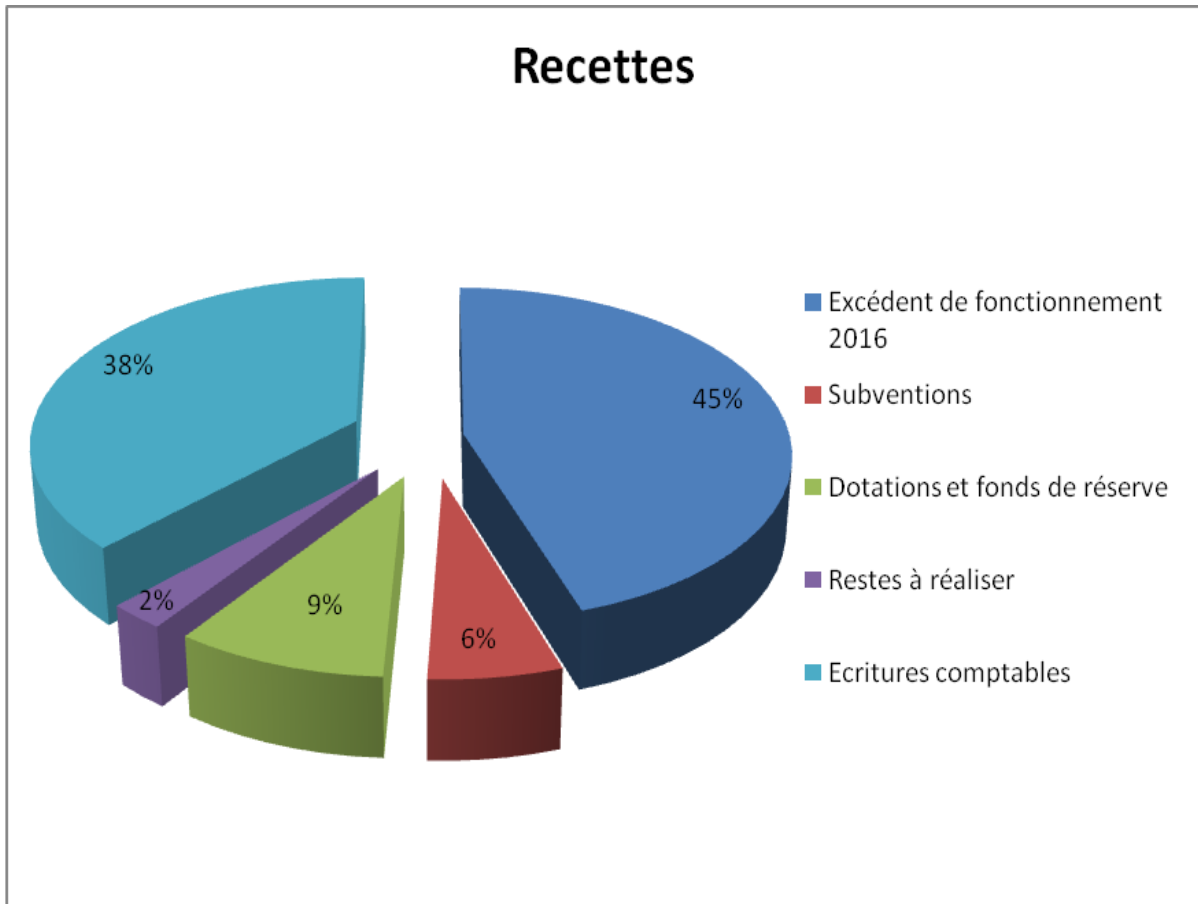
*Les dépenses d'investissement* baissent de 71% environ passant de 708 773,97€ à 560 400,58€.

L'année 2016 a en effet vu l'achèvement de la construction du complexe vestiaires/club house avec des prévisions budgétaires en conséquence.

Pour 2017, des crédits pour des travaux sur les bâtiments communaux ainsi que sur la voirie sont à nouveau inscrits. Une subvention exceptionnelle pour le CCAS a été votée pour permettre de financer les aménagements intérieurs de la maison de vie.



*Les recettes d'investissement* ont baissé dans les mêmes proportions. En effet, peu de subventions sont attendues et aucun emprunt n'est prévu cette année pour financer les projets.



➤ **Section d'exploitation**

L'année 2017 a généré un excédent de 69 650,02€.

Le budget global de fonctionnement a légèrement baissé du fait de changement du mode de gestion du service d'assainissement collectif. La gestion en DSP implique désormais simplement l'encaissement par la commune du solde positif entre les dépenses et les recettes d'exploitation.

➤ **Section d'investissement**

L'année 2016 a généré un excédent de 73 465,92€.

Le budget d'investissement a augmenté de presque 100%.

L'année 2017 va permettre la réalisation de travaux sur le réseau, préalables obligatoires à la mise en service d'une nouvelle station dont la construction doit démarrer fin 2018.

## EPRARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE

**Épargne brute :** elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement  
 1 158 272€ - 946 622,06€ =  
**211 649,94€**

**Épargne nette :** elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Epargne brute – Capital de l'emprunt  
 211 649,94€ - 87 000€ =  
**124 649,94€**

## ENDETTEMENT

### ➤ Etat de la dette

En cours au 01/01/2017	Annuité 2017	Capital	Intérêts	En cours au 31/12/2016
1 612 879,01€	146 475,28€	87 133,39€	59 314,89€	1 525 929,59€

### ➤ Extinction de la dette

**EXTINCTION DE LA DETTE**  
 TABLEAU D'AMORTISSEMENT PREVISIONNEL DE LA DETTE

ANNEES	ECHÉANCES	CAPITAL	INTERÊTS	FRAIS	COMMISSIONS	T.V.A.
2017	146 475.28	87 133.39	59 341.89	0.00	0.00	0.00
2018	245 777.78	189 813.71	55 964.07	0.00	0.00	0.00
2019	128 391.98	75 475.65	52 916.33	0.00	0.00	0.00
2020	128 391.98	78 432.61	49 959.37	0.00	0.00	0.00
2021	119 914.66	73 061.34	46 853.32	0.00	0.00	0.00
2022	119 914.66	76 021.28	43 893.38	0.00	0.00	0.00
2023	119 914.66	79 134.97	40 779.69	0.00	0.00	0.00
2024	119 914.66	82 410.39	37 504.27	0.00	0.00	0.00
2025	119 914.66	85 856.00	34 058.66	0.00	0.00	0.00
2026	104 328.21	73 894.15	30 434.06	0.00	0.00	0.00
2027	104 328.21	76 929.34	27 398.87	0.00	0.00	0.00
2028	104 328.21	80 123.82	24 204.39	0.00	0.00	0.00
2029	104 328.21	83 485.99	20 842.22	0.00	0.00	0.00
2030	64 364.11	47 060.58	17 303.53	0.00	0.00	0.00
2031	64 364.11	48 626.98	15 737.13	0.00	0.00	0.00
2032	64 364.11	50 272.39	14 091.72	0.00	0.00	0.00
2033	64 364.11	52 000.80	12 363.31	0.00	0.00	0.00
2034	64 364.11	53 816.38	10 547.73	0.00	0.00	0.00
2035	64 364.11	55 723.56	8 640.55	0.00	0.00	0.00
2036	64 364.11	57 726.94	6 637.17	0.00	0.00	0.00
2037	64 364.10	59 831.37	4 532.73	0.00	0.00	0.00
2038	48 369.52	46 047.37	2 322.15	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAUX</b>	<b>2 229 205.55</b>	<b>1 612 879.01</b>	<b>616 326.54</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## PRINCIPAUX RATIOS

Principaux ratios	Valeurs (données impots.gouv.fr 2015)	Moyenne nationale de la strate (données impots.gouv.fr 2015)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	614€	746€
Produit des impositions directes/population	460€	405€
Recettes réelle de fonctionnement/ population	824€	929€
Dépenses d'équipement brut/population	192€	317€
En cours de dette/population	1 204€	698€
DGF/populations	144€	207€

## EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

### ➤ Charges de personnel

Les charges de personnel prévisionnelles 2017 : 501 770€, ce qui représente une dépense de 359,69€ par habitant.

### ➤ Effectifs

Les services de la commune sont organisés en plusieurs services :

1- le service administratif composé de deux agents titulaires à temps plein et d'un agent à temps non complet non titulaire.

2- le service technique composé d'un agent titulaire à temps complet et de deux agents stagiaires à temps complet.

3- le service école composé de deux agents titulaires à temps non complet et d'un agent non titulaire à temps non complet.

4- le service restauration scolaire composé de cinq agents titulaires à temps non complet dont trois interviennent sur d'autres secteurs, agence, postale, archivage, surveillance de cours, entretien des locaux.

5- le service Accueil de Loisirs depuis 2014 suite à la reprise de l'activité d'une association, composé de deux agents en CDI à temps complet et de deux agents non titulaires à temps non complet employés pour répondre aux besoins induis par la réforme des rythmes scolaires.

6- le service entretien composé d'un agent déployé d'un autre service et d'un agent non titulaire à temps non complet engagé pour le remplacement d'un congé de maladie ordinaire d'un agent titulaire.